

SOLIDARITÉ PAYSANS

DES ASSOCIATIONS de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté
OUVERTES À TOUS ET INDÉPENDANTES



▶ **1 000**
bénévoles et **80** salariés
au service des agriculteurs

▶ **3 000** familles d'agriculteurs
accompagnées chaque année



Erasmus+

Que faisons-nous ?

- ◆ Accompagner, c'est être « aux côtés des gens »
- ◆ Dans la durée
- ◆ Dans la confidentialité

- ◆ Objectifs :casser l'isolement et que les personnes reprennent le contrôle de leur vie
- ◆ Accompagnement global : famille et entreprise, du psychosocial au juridique

Comment ?

- ◆ Binôme bénévole-salarié.e
- ◆ Compétences larges : relationnel, économique, juridique, technique
- ◆ Nombreux partenariats : services d'Etat, MSA, services de conseil, mandataires et juges
- ◆ Et de besoins de formation, supervision, d'échanges de pratiques nationaux et... européens



Erasmus+

Un « désir d'Europe » ancien

- ◆ Dès le milieu des années 90, un premier programme « SOS monde rural »
- ◆ Multiples partenaires dont BAG (Allemagne)
- ◆ Projet mal maîtrisé
- ◆ Lien conservé avec BAG, et avec la DG 6 à Bruxelles
- ◆ Conscience qu'il y a des enjeux à Bruxelles pour les agriculteurs en difficulté (notion d'insolvabilité, par ex.)



Erasmus+



2009-2011
Projet GRUNDTVIG



2014
Association RURAL SOLIDARITY IN EUROPE



2017-2019
Projet ERASMUS+ (innovation) Agriressources



AGRIRESSOURCES

Comment aider les agriculteurs en difficulté à apprendre à identifier, reconnaître et mobiliser leurs ressources internes et externes pour rebondir ?

3 grandes phases

- Recenser les ressources existantes dans nos pratiques de terrain
- Confronter les données de terrain à *la littérature scientifique*
- Conception du module de formation et tests

2 livrables

- 1 manuel de formation (handbook) en français et allemand
- 1 infographie en français, allemand et anglais

Concevoir un module de formation



Décliné sous forme d'infographie et de manuel



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission Européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

L'organisation mise en place

Le comité de pilotage

- Organise, évalue, contrôle le budget, réoriente, confie au chef de projet l'organisation des décisions
- Désigne en son sein un référent « chercheurs » ?
- Coordonne les activités dans son pays soit en direct soit par délégation

Le chef de projet

- Assure le suivi budgétaire et l'avancée du projet et rend compte au comité de pilotage
- Contrôle la bonne mise en œuvre du plan de dissémination
- Contrôle la bonne mise en œuvre de l'évaluation et de la mesure de l'impact
- Organise et diffuse « La vie du projet » et les résultats sur la plateforme Epale et de dissémination de l'Europe
- Organise, rédige et finalise les bilans du projet
- Co-prépare l'ordre du jour des réunions transnationales
- Interlocuteur du comité de pilotage, du référent « chercheurs » et de l'agence Erasmus+ France

Les coordinateurs nationaux (=membres du comité de pilotage ou délégation ?)

- Coordonne et diffusent les activités (trame de recensement, etc...)
- Font remonter les outils de suivi au chef de projet
- Assurent la diffusion et la dissémination dans leur pays
- Mettent en œuvre l'évaluation et la mesure de l'impact
- Sont les interlocuteurs des chercheurs de leur pays ?

Les autres rôles

Les groupes projets nationaux

- Mettent en œuvre les activités en local (diffusent la trame, répondent à la trame, font la promotion du projet, etc...)

Contrôleur de gestion

- Suivi budgétaire, paiements, suivi convention.

Les chercheurs ou « experts »

- Conçoivent et réalisent les productions intellectuelles. Validations par le copil
- Travaillent à distance et/ou lors de réunion conjointe
- Rendent compte à la cheffe de projet de leurs temps de travaux

Les bénéficiaires

- Participent à la première phase de recherche
 - Invités à l'événement final
 - Participent aux phases de tests

La vie du projet

7 réunions transnationales sur 2 jours

Événement final à la foire agricole de Libramont en Belgique

- Présentation au public de la foire, aux invités, aux officiels dont le Ministre de l'agriculture.
- 78 participants hors partenaires

Production du manuel de formation en français et allemand

Production de l'infographie « cultiver ses ressources pour dépasser ses difficultés »,

- En français, allemand et anglais
- En accès libre sur: <https://ruralsolidarity.eu/index.php/agriressources/>

Des retombées dans nos pays

Ce qui a été fait :

- Diffusion vers différents secteurs : éducatifs, protection sociale, organisations professionnelles agricoles, responsables politiques
- en interne lors de nos assemblées générales, journées de formation
- Diffusion presse écrite (interviews notamment) ou numérique dans nos différents pays

Ce qui était prévu, mais que la pandémie a perturbé à partir de mars 2020:

- Participation à la réunion de l'EUFRAS (European Forum for agricultural and rural advisory services) à Riga. Transformé en webinaire en format réduit
- Présentation, diffusion large à l'AG de SP fin mars 2020. Reporté
- Mise en place des formations Agriressources dans les assos départementales

Bilan général

- 1 – de la rigueur et de l'organisation
- 2 – des conditions privilégiées : un seul partenaire nouveau
- 3 – volontarisme des partenaires : posture orientée « solutions » que ce soit sur les orientations, les problèmes d'organisation, de finances, ...
- 4 – les langues différentes : pas les moyens d'avoir systématiquement des interprètes pro.
Jonglage entre quelques personnes bilingues français-allemand, et l'usage de l'anglais « mondialisé ? »
- 5 – les conditions sanitaires ont réduit nos ambitions (momentanément?) pour l'après-projet,
la re-connection avec les équipes locales et l'implémentation des formations en France
- 6 – production cependant d'un bon outil, qui devrait contribuer à améliorer les compétences des accompagnants,
et les opportunités de mieux-être pour les personnes en difficulté

Aspects financiers

Points positifs :

- 80 % de la subvention versée en début de projet
- Solde réglé assez rapidement après validation par l'agence Erasmus+ du rapport final
- Nécessite une bonne organisation interne pour les justificatifs de dépenses et de temps de travail
- Fongibilité des « coûts exceptionnels » permettant de faire face à certaines dépenses sous-évaluées
 - Exemple : coûts de traduction des productions intellectuelles par des professionnels
- Pas de dépassements majeurs pour notre projet

Mais, points négatifs :

- Sous-estimation du temps de travail des experts
- Sous estimation du temps de travail des coordinateurs nationaux par pays
- Légère sous estimation du temps de travail de la cheffe de projet